



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

AIPR Intervention à proximité des réseaux - Opérateur

Qualification des intervenants
Formateurs spécialisés

Moyens pédagogiques et techniques
Salle de cours / Vidéo projection /
Matériels techniques et informatiques

Durée de la formation
7h soit 1J

Taux de satisfaction
100%

Taux de réussite
100%

Débouchés
formation complémentaire au CACES
Nombre de places maximum par action :
10

Délai d'accès
Moins de 30 jours après la demande devis

Accessibilité
Toutes nos formations peuvent être
adaptées à toute situation d'handicap ou
toutes difficultés

Contactez nous pour plus de
renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Objectifs :

Appliquer les Normes NF S 70-003-1 et 2 lors de travaux effectués à proximité des réseaux sur le domaine public ou sur des propriétés privées afin de travailler en sécurité.

Travailler en équipe et en sécurité à proximité des réseaux.

Passer avec succès les épreuves par QCM organisées par le ministère (MEEM).

Contenu de la formation

MODULE THÉORIQUE

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux :
 - Selon les caractéristiques des énergies
 - Liés aux atteintes aux réseaux existants
 - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect :
 - de son environnement
 - des marquages-piquetages
 - des signes avertisseurs et indicateurs
 - des moyens de repérage
 - du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

MODULE PRATIQUE

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Modalités d'évaluations

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur).

Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.

Sanction de la formation

Attestation de réussite

Public et prérequis de la formation

Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés). Egalement toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.).